

Droit d'accès à l'Information dans le Secteur de la Santé : recommandations

Compte Test - 2012-09-08 05:16:00 - Vu sur pharmacie.ma

Les participants aux deux journées d'études organisés par le centre de démocratie

Législation :

- Publication le plus tôt possible de la mouture de loi du droit d'accès à l'information, de la participation de la société civile, du secteur privé, des médias et toutes les composantes.
- Faire sortir la mouture du projet du droit du patient avec la même approche et bien.
- Actualisation de l'arsenal juridique dans le domaine de la santé.
- Actualisation des codes de déontologie et des codes d'éthique de tous les professionnels de la santé humaine. Dans ce cadre les participants ont insisté sur l'approche inclusive dont l'objectif est de les adoptés par les professionnels eux même comme garantie d'appropriation.

Formation

- Formation et formation continue des professionnels de la santé sur la communication et essentiellement les services d'accueil qui doivent être assurés par des personnes compétentes.
- Inclusion dans les cursus d'enseignement des professions de la santé de l'approche des besoins et des attentes des usagers des services de la santé.
- Formation des associations actives dans le domaine de la santé dont celle qui porte sur les hôpitaux publics sur l'approche de droit.

Sensibilisation :

- Sensibilisation de la population sur l'approche de droit dans le domaine de la santé par un programme annuel et inclure les médias publics.
- Assurer les informations adéquates par des professionnels concernant tous les aspects de la santé et tout ce qui permet aux individus d'être bien informés dans le domaine de la santé.
- Ajuster les campagnes de sensibilisation à tous les âges (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) et aux personnes en situation d'handicap (selon l'handicap) au territoire (urbain, rural) et aux zones frontalières.

Renforcement institutionnel

- Création de la commission du droit d'accès à l'information et qui peut aider à faire passer les recommandations.
- Création d'un observatoire pour le droit d'accès à l'information dans le domaine de la santé et attribuer l'évaluation de la situation d'accès à l'information dans le domaine de la santé et saisir les autorités et les pouvoirs compétentes.

Gouvernance

- Adoption de l'approche de la bonne gouvernance par toutes les institutions de santé.

l'efficacité et l'efficience et l'évaluation.

- Publication des chartes et des code d'éthique et de déontologie dans les établissements de santé publics ou privés (dont les salles d'attentes et les services

Evaluation :

- Elaboration d'une manière concerté de critères d'évaluation de l'accès des citoyens à la santé et rendre publique les rapports d'évaluation.

Notez que le projet de promotion du Droit d'accès à l'information que le Centre de Discussion publique de la mouture de projet de loi du droit d'accès à l'information de l'administration publique avec les citoyens selon l'approche droit de l'administration publique concernant la collecte de l'information à mettre au service de la communication avec les citoyens ; et 4. Sensibilisation des citoyennes et des citoyens à l'information. Centre de Démocratie Rabat, le 04 et le 05 Septembre 2012